

Réf: Dossier N° : 48443

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AFRIQUE EXPERTISES BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS SARL » en abrégé «AFRIQUE EXPERTISES BTP SARL »
Siège social : ABIDJAN - SONGON ADIAPO MORONOU LOT 5 ILOT
38, 20 BP 1486 ABJ 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Avril 2018, et enregistrés au CEPICI le 16 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AFRIQUE EXPERTISES BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS SARL » en abrégé «AFRIQUE EXPERTISES BTP SARL ».

Objet: Toutes prestations dans le domaine du Bâtiment et des Travaux Publics en général ; La conception et la réalisation de tous travaux de construction, le contrôle des travaux de construction, Les études techniques en amont et en aval des projets de construction et de génie civil; L'entretien routier, l'assainissement ; Tous travaux de construction de bâtiment ; La vente de matériaux de construction , Les études et la réalisation dans le secteur du bâtiment et de l'industrie..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - SONGON ADIAPO MORONOU LOT 5 ILOT
 38, 20 BP 1486 ABJ 20

GERANT: Monsieur KOFFI HERVE .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-10351 du 16/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9655 du 16/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

